

UNE MACHINE ÉCONOMIQUE RELANCER PROGRESSIVEMENT

Roanne



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



« Le Covid-19 a eu un impact économique important sur le plan national, avec une contraction du PIB de 5,8% au 1^{er} trimestre et une annonce de - 8% sur l'année en récession qu'on espère brève : le **déconfinement est indispensable pour éviter l'effondrement économique** », estime Yves Nicolin.

Agglo 020



Le territoire roannais présente son plan de reprise

- Rentrée scolaire dans les écoles de Roanne
- Une machine économique à relancer progressivement

Depuis mi-mars, la crise a un impact important sur les finances de la Ville de Roanne comme de Roannais Agglomération. **A terme, la Ville de Roanne devrait accuser une perte de 1 M€ (stationnement, droits de mutation, PV, occupation du domaine public...). Cette perte sera de l'ordre de 1 à 2 M€ pour Roannais Agglomération (DFE, VT, non recettes...)**

Pourtant, Yves Nicolin tient à rassurer les Roannais : « Heureusement, nos finances étaient saines et nous resterons attentifs à celles-ci ». Pour l'heure, de nombreux chantiers accuseront trois mois à un an de retard mais « il n'y a pas de remise en cause sur nos futurs investissements : Bords de Loire, Foch Sully, Gambetta République,... »

MESURES EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE ROANNAISE

Roannais Agglomération apportera le plus grand plan de soutien du département

Roannais Agglomération s'engage aux côtés

des entreprises victimes de la crise du Covid. « Un fonds communautaire de soutien, de 5 M€ maximum, sera prochainement créé », a annoncé le président Yves Nicolin. Dans ce cadre, **une aide forfaitaire de 1000€ sera apportée à toutes les entreprises (entreprises, artisans, commerçants, professions libérales) éligibles aux actuelles aides de l'Etat et de la Région.** Ce plan de sauvetage de l'économie roannaise vient s'ajouter à ces dernières.

Toutes les entreprises ayant bénéficié d'un accord de l'État (10 salariés maximum, chiffre d'affaires inférieur à 1 M€, bénéfice annuel imposable inférieur à 60 000 €, pertes d'au moins 50% de chiffre d'affaires en mars ou avril 2020 par rapport aux mêmes mois en 2019) seraient éligibles au dispositif de Roannais Agglomération (dès le 15 mai).

Un plan de soutien extrêmement fort mis en place

Pour rappel, 5500 entreprises possèdent un siège social sur le territoire de Roannais Agglomération. « Avant la crise sanitaire, nous étions sur le point de remporter notre pari du rebond de l'économie roannaise. On a décidé de mettre le paquet là-dessus. C'est un effort considérable que nous faisons, un engagement exceptionnel en faveur de notre économie locale, de nos entreprises et de nos emplois ! »

« **Pour ne laisser aucun acteur économique sur le bord du chemin, une cellule spéciale sera créée pour étudier, dans un délai particulièrement court, les demandes des entreprises qui n'auraient pas obtenu le soutien de l'Etat ou de la Région.** Cela n'existe nulle part ailleurs », a insisté Yves Nicolin.



De son côté, la Ville de Roanne entend bien soutenir ses

commerçants locaux, en invitant notamment la population à retrouver le chemin de leurs magasins. La municipalité a décidé de ne pas prélever cette année sa redevance d'occupation du domaine public. Une réflexion sur une exonération partielle de la taxe locale sur la publicité extérieure est en cours.



[SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE](#)

